

## Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes

Mélanie Vanderschelden\*

*Certaines professions sont nettement plus féminisées que d'autres. Ces disparités d'emplois entre hommes et femmes sont de nature à favoriser l'union de personnes de positions sociales différentes. Elles expliquent d'ailleurs, davantage que les préférences individuelles, la fréquence des couples dans lesquels l'homme a une position plus élevée sur l'échelle sociale que celle de sa conjointe. L'homogamie, ou l'union de deux personnes du même groupe social, est toujours importante et concerne l'ensemble de la population, même si elle est beaucoup plus marquée pour les agriculteurs et les cadres que pour les employés. Le niveau d'études module toutefois l'effet du groupe social sur l'homogamie : contrairement aux ouvriers, les cadres sont d'autant plus homogames qu'ils sont diplômés. Le mariage, le rang de l'union ainsi que l'âge à la mise en couple ont un pouvoir explicatif très faible sur l'homogamie. En revanche, avoir une position sociale semblable à celle de son père prédispose davantage au choix d'un conjoint de même groupe social.*

**A** partir d'une enquête réalisée en 1959, Alain Girard avait mis en évidence une forte propension des célibataires à se marier entre semblables (Girard,

1974). À l'époque, la majorité des femmes étant inactives, la profession du père de la femme était comparée à celle de son mari ou à celle de son beau-père pour rendre compte

de la proximité sociale des conjoints. Certaines des études menées à partir des années quatre-vingt ont cherché à comparer les professions des conjoints eux-mêmes, prenant

\* Mélanie Vanderschelden appartient à la division Enquêtes et Études démographiques de l'Insee.

# 1 Population, famille

ainsi en compte à la fois l'augmentation de l'activité féminine et la mobilité sociale d'une génération à l'autre (Deville, 1981 ; Audirac, 1982). Cette nouvelle mesure de l'homogamie, union de deux personnes de même groupe social, a fait apparaître des différences de comportement entre hommes et femmes dans le choix du conjoint. L'analyse

a aussi dans certains cas été étendue aux unions libres et aux remises en couple, devenues plus courantes.

La présente étude a pour but de mesurer l'homogamie en 1999, à partir des données de l'enquête « étude de l'histoire familiale », et d'approfondir la question des différences entre hommes et femmes dans le choix du

conjoint (*encadrés 1 et 2*). Dans le cadre d'une étude sur le choix du conjoint, il est intéressant d'apprécier la proximité entre les membres d'un couple par rapport à diverses caractéristiques individuelles : le groupe social, l'âge, le niveau d'études, la nationalité, le lieu de naissance, etc. Seule la proximité entre conjoints en termes de position sociale est cependant étudiée ici. L'analyse porte sur la dernière union déclarée, qu'elle soit ou non toujours en cours, en distinguant d'une part les premières unions des unions ultérieures, et d'autre part les unions ayant donné lieu à un mariage des unions libres.

## Encadré 1

### Définitions

**Groupe social** : il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle. Le groupe social est repéré à la date de l'enquête et non au moment de la rencontre du conjoint. Les changements intervenus entre ces deux dates ne sont donc pas pris en compte. Par conséquent, l'homogamie observée résulte à la fois du choix du conjoint lors de la mise en couple et des changements qui ont pu intervenir ensuite, comme la mobilité des hommes et des femmes. Parmi les personnes exerçant une activité professionnelle ou ayant exercé une activité professionnelle dans le passé, on distingue six groupes : agriculteurs, indépendants non agricoles, cadres ou professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers. Celles qui sont momentanément ou définitivement en arrêt d'activité sont classées dans le groupe social correspondant à leur ancienne activité. Seules les personnes n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle appartiennent au groupe social « sans activité professionnelle ».

Pour les besoins de l'analyse, une hiérarchie est construite à partir de la nomenclature des groupes sociaux utilisée. Elle vise à permettre la comparaison des positions occupées par les personnes appartenant aux différents groupes sociaux sur l'échelle sociale. Il est ainsi considéré que les groupes sociaux « cadres ou professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires », « employés » et « ouvriers » sont positionnés dans

cet ordre sur l'échelle sociale. Les groupes « agriculteurs » et « indépendants non agricoles », particulièrement hétérogènes, ne sont en revanche pas classés.

**Homogamie** : union de deux personnes de même groupe social.

**Hétérogamie** : union de deux personnes de groupes sociaux différents.

**Hypergamie** : union d'une personne avec une autre personne de position sociale plus élevée sur l'échelle sociale.

**Hypogamie** : union d'une personne avec une autre personne de position moins élevée sur l'échelle sociale.

**Union de rang 1 ou « première union »** : union comprenant une femme (respectivement un homme) n'ayant vécu qu'une seule fois en couple, que cette union ait ou non été rompue.

**« Deuxième union »** : union comprenant une femme (respectivement un homme) ayant vécu plusieurs unions, que la dernière union ait ou non été rompue.

L'**homogamie « élargie »** est ici définie comme l'union de deux personnes de même groupe social ou de deux personnes appartenant aux groupes sociaux « cadres » et « professions intermédiaires », « professions intermédiaires » et « employés », ou « employés » et « ouvriers ».

## Un couple sur cinq est composé d'une femme employée et d'un homme ouvrier

En 1999, près d'un couple sur cinq est composé d'un homme ouvrier et d'une femme employée (*figure 1*). Ces couples sont les plus fréquents. Cette situation n'a rien d'étonnant puisqu'à cette date, parmi les femmes ayant déjà vécu en couple, une sur deux était employée, alors qu'un homme sur trois était ouvrier. Malgré une large participation au marché du travail, en particulier dans des métiers longtemps peu féminisés, les femmes n'occupent pas les mêmes emplois que les hommes. Ce déséquilibre a un fort impact sur la composition des couples : 9 % des couples sont constitués d'un homme exerçant (ou ayant exercé avant l'arrêt de son activité) une profession intermédiaire, catégorie majoritairement masculine, et d'une femme employée ou ancienne employée alors que la situation inverse ne concerne que 2 % des couples (*figure 1*).

Cette disproportion est encore plus nette pour les cadres : les couples dans lesquels la femme est cadre et l'homme exerce une profession intermédiaire sont quatre fois moins nombreux que ceux constitués par un homme cadre et une femme exerçant une profession intermédiaire (1 % contre 4 %).

### Les extrêmes s'unissent peu

Près d'une femme cadre en couple sur deux a pour conjoint un cadre (figure 2) et un homme cadre sur cinq vit avec une femme cadre (figure 3). Inversement, plus de la moitié des hom-

mes employés ont pour conjointe une employée, et une femme employée sur cinq vit avec un homme employé. Ces proportions indiquent une forte propension à vivre avec une personne de même position sociale.

Lorsque les deux conjoints n'appartiennent pas au même groupe social, leurs appartenances sociales sont en général peu éloignées. Les deux tiers des couples sont en effet constitués de personnes de groupes sociaux identiques ou proches (homogamie « élargie », encadré 1). Les couples composés de deux ouvriers, de deux employés, d'un homme ouvrier et d'une femme employée ou d'un homme employé et d'une femme ouvrière représentent 37 % de l'ensemble des couples.

En revanche, les couples formés de personnes appartenant à des groupes sociaux plus éloignés sont nettement moins nombreux. Ainsi, les couples composés d'un homme cadre et d'une femme ouvrière ou d'une femme cadre et d'un homme ouvrier représen-

#### Encadré 2

#### L'enquête « étude de l'histoire familiale » de 1999

L'enquête « étude de l'histoire familiale » a été réalisée à l'occasion du recensement de 1999. Environ 380 000 hommes et femmes de 18 ans ou plus ont rempli un questionnaire spécifique portant essentiellement sur leur histoire familiale et incluant également des questions sur leur parcours professionnel et leur milieu social d'origine (profession des parents notamment). Le questionnaire recueille des informations sur la première et la dernière unions vécues, qu'elles aient ou non donné lieu à un mariage, pourvu que les deux conjoints aient résidé sous le même toit pendant au moins 6 mois.

Seules les caractéristiques du dernier conjoint de la personne sont

connues. La présente étude porte donc sur cette dernière union, qu'elle soit encore en cours à la date de l'enquête ou qu'elle ait été rompue. Ainsi, si une personne a vécu trois unions, seules les caractéristiques de la troisième sont prises en compte.

Il est par ailleurs impossible de comparer les caractéristiques des premières unions et des unions ultérieures des personnes ayant vécu plusieurs fois en couple. Il est seulement possible de comparer les caractéristiques des dernières unions, qu'elles soient en cours ou rompues à la date de l'enquête, selon qu'il s'agit d'unions de rang 1 ou de rang plus élevé.

Figure 1 - Répartition de l'ensemble des couples selon le groupe social de l'homme et de la femme

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme							Total
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle	
Agriculteur	2,9	0,2	0,1	0,4	1,1	0,5	0,5	5,6
Indépendant non agricole	0,2	1,7	0,5	1,5	4,0	1,0	0,8	9,6
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,1	0,4	2,5	4,3	4,3	0,5	0,9	13,1
Profession intermédiaire	0,1	0,6	1,3	5,6	8,9	1,8	1,0	19,4
Employé	0,2	0,5	0,4	2,4	8,5	1,9	1,3	15,3
Ouvrier	0,6	1,1	0,5	3,4	18,4	8,4	4,0	36,3
Sans activité professionnelle	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	0,6
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>17,8</b>	<b>45,3</b>	<b>14,3</b>	<b>8,8</b>	<b>100,0</b>

en %

Champ : adultes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.  
Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

# 1 Population, famille

tent seulement 1 % de l'ensemble des couples (figure 1).

## Effet de la structure sociale ou choix ?

Les femmes vivent plus souvent que les hommes avec un conjoint ayant une position plus élevée sur

l'échelle sociale. Ainsi, un quart des femmes qui exercent une profession intermédiaire vivent avec un homme cadre, contre seulement 7 % des hommes (figures 2 et 3).

Deux éléments sont susceptibles d'expliquer cette hypergamie apparente des femmes (encadré 1) : le marché matrimonial déséqui-

libré a un effet sur la formation des couples mais le comportement des individus peut aussi contribuer à la plus ou moins grande hétérogamie des couples. À l'exception de ceux composés d'un homme cadre et d'une femme exerçant une profession intermédiaire, les couples dans lesquels l'homme occupe une position plus élevée que sa

Figure 2 - Répartition des femmes en couple selon leur groupe social et celui de leur conjoint

en %

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme							Total
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle	
Agriculteur	72,1	3,7	1,4	2,3	2,4	3,7	5,6	<b>5,6</b>
Indépendant non agricole	4,4	37,9	8,7	8,7	8,8	7,0	8,7	<b>9,6</b>
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	1,6	9,7	47,1	24,4	9,5	3,7	10,5	<b>13,1</b>
Profession intermédiaire	3,1	14,0	25,0	31,4	19,7	12,7	11,6	<b>19,4</b>
Employé	4,1	11,2	8,2	13,7	18,8	13,4	14,7	<b>15,3</b>
Ouvrier	14,6	23,3	8,5	18,9	40,6	59,2	46,1	<b>36,3</b>
Sans activité professionnelle	0,1	0,2	1,1	0,6	0,4	0,3	2,8	<b>0,6</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : femmes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.  
Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

Figure 3 - Répartition des hommes en couple selon leur groupe social et celui de leur conjointe

en %

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme							Total
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle	
Agriculteur	51,2	3,0	1,3	7,2	19,1	9,5	8,8	<b>100,0</b>
Indépendant non agricole	1,8	17,7	4,9	16,1	41,2	10,4	7,9	<b>100,0</b>
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,5	3,3	19,4	33,1	32,7	4,0	7,0	<b>100,0</b>
Profession intermédiaire	0,6	3,3	6,9	28,8	45,8	9,3	5,2	<b>100,0</b>
Employé	1,1	3,3	2,9	16,0	55,7	12,6	8,5	<b>100,0</b>
Ouvrier	1,6	2,9	1,3	9,3	50,6	23,3	11,1	<b>100,0</b>
Sans activité professionnelle	0,6	1,6	9,2	17,5	26,6	5,8	38,7	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>17,8</b>	<b>45,3</b>	<b>14,3</b>	<b>8,8</b>	<b>100,0</b>

Champ : hommes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.  
Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

Encadré 3

**L'indice d'homogamie**

L'indice d'homogamie utilisé dans cette étude donne une mesure du rapport entre l'homogamie observée, c'est-à-dire le nombre de couples homogames observés dans la population, et l'homogamie théorique, définie comme le nombre de couples composés de deux personnes de même groupe social qui serait observé si les conjoints se choisissaient au hasard parmi les personnes vivant ou ayant vécu en couple (Deville, 1981).

Sous cette hypothèse d'indépendance entre le groupe social d'une personne et celui de son conjoint, la proportion de couples constitués d'un homme du groupe social *i* et d'une femme du groupe social *j* est égale au produit de la proportion des hommes du groupe *i* parmi l'ensemble des hommes des couples, par la proportion des femmes du groupe *j* parmi l'ensemble des femmes des couples, ce que l'on peut écrire :

$$p_{ij}^* = \frac{n_{i\bullet} \times n_{\bullet j}}{N^2}$$

où  $n_{i\bullet}$  est le nombre d'hommes du groupe social *i*,  $n_{\bullet j}$  le nombre de femmes du groupe social *j* et *N* le nombre total de couples.

Le nombre de couples composés d'un homme du groupe *i* et d'une femme du groupe *j* sous cette hypothèse est donc :

$$n_{ij}^* = \frac{n_{i\bullet} \times n_{\bullet j}}{N}$$

En rapportant le nombre  $n_{ij}$  observé de couples de ce type au nombre théorique  $n_{ij}^*$ , on obtient un « indice d'homogamie » noté  $t_{ij}$ .

Plus cet indice est proche de 1, plus la situation observée est proche de celle correspondant à l'absence de lien entre groupe social et choix du conjoint. Lorsqu'il est supérieur à 1, cet indice indique une tendance à l'homogamie, d'autant plus forte que sa valeur est élevée. Lorsqu'il est inférieur à 1, il indique en revanche une tendance à l'hétérogamie, d'autant plus forte que sa valeur est proche de zéro.

Si pour les couples composés d'un homme du groupe social *i* et d'une femme du groupe social *j*, cet indicateur vaut 2, cela signifie qu'on dénombre 2 fois plus de couples de ce type dans la population observée que ne le voudraient « les lois du hasard ». S'il vaut 0,2, les couples homogames sont 5 fois moins nombreux que si les conjoints se choisissaient au hasard.

conjointe sur l'échelle sociale sont moins fréquents que si les couples s'étaient formés au hasard (encadré 3 et figure 4). Les comportements individuels viennent donc atténuer la tendance à l'hypergamie des femmes induite par le marché matrimonial.

Toutefois, ces comportements individuels ne jouent pas pour autant en faveur de la situation inverse, l'hypogamie des femmes. En effet, les couples dans lesquels la femme occupe une position sociale plus élevée que son conjoint sont également moins fréquents que ne le voudrait le hasard. Cependant, l'écart à la situation théorique est plus marqué pour les couples dans lesquels la femme occupe une position sociale plus élevée que son conjoint que dans le cas inverse. Les femmes préfèrent donc s'unir « vers le haut » que « vers le bas ». Ce résultat pourrait être interprété également comme la conséquence de la tendance des hommes à s'unir « vers le bas », mais les études précédentes (Bozon, 1990 et 1991) ont montré qu'il faut plu-

Figure 4 - Indice d'homogamie selon le groupe social de l'homme et de la femme

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme						
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle
Agriculteur	12,9	0,7	0,2	0,4	0,4	0,7	1,0
Indépendant non agricole	0,5	3,9	0,9	0,9	0,9	0,7	0,9
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,1	0,7	3,6	1,9	0,7	0,3	0,8
Profession intermédiaire	0,2	0,7	1,3	1,6	1,0	0,7	0,6
Employé	0,3	0,7	0,5	0,9	1,2	0,9	1,0
Ouvrier	0,4	0,6	0,2	0,5	1,1	1,6	1,3
Sans activité professionnelle	0,1	0,3	1,7	1,0	0,6	0,4	4,4

Champ : adultes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.

Lecture : les couples composés d'ouvriers sont 1,6 plus fréquents dans la population qu'ils ne le seraient sous l'hypothèse d'absence de lien entre le groupe social et le choix du conjoint. Les couples constitués d'un homme employé et d'une femme cadre sont 2 fois moins nombreux (1 divisé par 0,5) dans la population qu'ils ne le seraient sous cette même hypothèse.

Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

# 1 Population, famille

Figure 5 - Probabilité d'être du même groupe social que son conjoint (modèle logit)

	Femmes		Hommes	
	Paramètre	Odds ratio	Paramètre	Odds ratio
Constante	- 1,44 ***		0,25 ***	
<b>Groupe social et niveau d'études de la personne</b>				
Agriculteur - école primaire	2,07 ***	7,91	n.s.	n.s.
Agriculteur - collège, CAP, BEP, lycée ou études supérieures	1,79 ***	5,96	- 1,29 ***	0,28
Indépendant non agricole - école primaire	1,05 ***	2,86	- 1,65 ***	0,19
Indépendant non agricole - collège, CAP, BEP, lycée ou études supérieures	0,77 ***	2,16	- 2,21 ***	0,11
Cadre ou profession intellectuelle supérieure - école primaire, collège, CAP, BEP ou lycée	0,24 ***	1,28	- 2,95 ***	0,05
Cadre ou profession intellectuelle supérieure - études supérieures	1,22 ***	3,39	- 1,79 ***	0,17
Profession intermédiaire - école primaire ou collège, CAP, BEP	0,21 ***	1,23	- 1,95 ***	0,14
Profession intermédiaire - lycée ou études supérieures	0,67 ***	1,95	- 0,95 ***	0,39
Employé - école primaire	- 0,07 ***	0,93	- 0,47 ***	0,63
Employé - collège, CAP, BEP ou lycée	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Employé - études supérieures	- 0,17 ***	0,85	- 0,39 ***	0,68
Ouvrier - école primaire ou collège, CAP, BEP	1,46 ***	4,31	- 1,50 ***	0,22
Ouvrier - lycée ou études supérieures	0,79 ***	2,20	- 2,18 ***	0,11
Sans activité professionnelle	- 3,36 ***	0,04	- 0,87 ***	0,42
<b>Rang de l'union</b>				
Première union	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre union	- 0,04 *	0,96	n.s.	n.s.
<b>Mariage</b>				
Mariage après 5 ans de vie commune	0,03 *	1,03	n.s.	n.s.
Toujours cohabitant après 5 ans de vie commune	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Groupe social du père</b>				
La personne appartient au même groupe social que son père	0,47 ***	1,60	0,32 ***	1,37
La personne n'appartient pas au même groupe social que son père	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Année du début de l'union</b>				
Années 1930 ou avant	n.s.	n.s.	0,21 ***	1,24
Années 1940	0,09 ***	1,10	0,19 ***	1,21
Années 1950	n.s.	n.s.	0,18 ***	1,20
Années 1960	- 0,05 *	0,95	0,11 ***	1,12
Années 1970	n.s.	n.s.	0,07 **	1,07
Années 1980	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Années 1990	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Âge au début de l'union</b>				
Moins de 20 ans	- 0,04 **	0,96	n.s.	n.s.
20 ou 21 ans	- 0,03 *	0,97	n.s.	n.s.
22 à 24 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
25 à 27 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
28 à 30 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 30 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

Note : le odds ratio est défini de la façon suivante :  $a = (p1/p0)/((1-p1)/(1-p0))$  où  $p0$  est la probabilité dans le groupe de référence et  $p1$  la probabilité dans le groupe d'intérêt.

Seuils de significativité : \*\*\* significatif au seuil de 1 % ; \*\* significatif au seuil de 5 % ; \* significatif au seuil de 10 % ; n.s. non significatif au seuil de 10 %.

Champ : hommes et femmes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple, et ayant commencé leur union en 1993 ou avant.

Lecture : à autres caractéristiques égales, les femmes cadres ayant suivi des études supérieures ont 3,4 fois plus de chances que les femmes employées de niveau d'études collège, CAP, BEP ou lycée de vivre avec un conjoint du même groupe social qu'elles, et les femmes s'étant remises en couple ont 1,04 (1/0,96) fois moins de chances que les femmes vivant leur première union d'avoir pour conjoint un homme appartenant à leur groupe social.

Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

tôt y voir l'effet du comportement des femmes. C'est d'ailleurs parmi les femmes cadres que la proportion de femmes âgées de 30 ans ou plus n'ayant jamais vécu en couple est la plus élevée. Les femmes en haut de l'échelle sociale vivent donc plus souvent seules.

Finalement, les comportements individuels favorisent plutôt l'homogamie, puisque les couples composés de conjoints de même groupe social sont plus fréquents que si les unions s'étaient formées au hasard. Les couples homogames représentent 30 % des couples (figure 1). Or, la pro-

portion de couples constitués d'un homme et d'une femme appartenant au même groupe social, calculée à partir des effectifs théoriques, serait de 17 % seulement s'ils s'étaient formés au hasard (encadré 3). Les agriculteurs, de loin les plus homogames, sont 13 fois plus nombreux à vivre avec un conjoint du même groupe social que sous l'hypothèse d'indépendance entre groupe social et choix du conjoint. Les indépendants et les cadres sont aussi fortement homogames, bien plus que les personnes exerçant une profession intermédiaire ou les ouvriers. Les employés sont les moins homogames : les couples d'employés sont à peine plus nombreux que si les conjoints se choisissaient indépendamment de leur groupe social.

### Les couples homogames sont moins nombreux que par le passé

Parmi les couples formés dans la première moitié des années

#### Encadré 4

#### L'étude de l'effet du mariage sur l'homogamie

Trois méthodes ont été utilisées pour mesurer le lien entre mariage et homogamie.

Une première approche consiste à comparer les couples mariés à la date de l'enquête à ceux qui ne l'étaient pas. Cette approche se révèle insatisfaisante pour étudier l'évolution de l'homogamie au fil des cohortes d'unions, car il n'est pas tenu compte du fait que certaines unions – et ceci est d'autant plus plausible qu'il s'agit d'unions récentes – donneront finalement lieu à un mariage.

Pour pallier cet inconvénient, les unions qui ont commencé par un mariage et celles ayant débuté par

une cohabitation peuvent être comparées.

Il est possible enfin de comparer les unions qui ont donné lieu à un mariage 5 ans après le début de la vie en couple à celles qui sont toujours des unions de fait après 5 ans de vie commune. Cette dernière approche suppose de ne prendre en compte pour la comparaison que les unions antérieures à 1994, mais elle est en général préférée à la deuxième méthode car les unions récentes ont rarement débuté par un mariage.

Ces trois méthodes ont été testées mais c'est la troisième qui a été privilégiée.

Figure 6 - Proportion de femmes et d'hommes de même groupe social que leur conjoint selon leur groupe social et leur niveau d'études

Groupe social	Niveau d'études							
	Femmes				Hommes			
	École primaire	Collège, CAP, BEP	Lycée	Études supérieures	École primaire	Collège, CAP, BEP	Lycée	Études supérieures
Agriculteur	73,9	67,6	58,4	54,0	66,6	35,4	24,1	10,7
Indépendant non agricole	43,7	37,0	35,7	30,8	23,4	14,6	15,0	11,3
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	9,9	19,5	31,5	47,6	2,6	6,2	9,0	21,0
Profession intermédiaire	19,9	24,9	31,3	35,0	10,7	19,4	28,0	42,9
Employé	19,3	21,0	20,9	20,0	49,5	60,9	58,2	48,5
Ouvrier	58,4	57,2	46,2	36,2	32,6	22,3	14,9	9,6
Sans activité professionnelle	0,9	1,3	1,6	16,3	56,3	31,6	42,3	54,8

en %

Champ : femmes et hommes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple

Lecture : 47,6 % des femmes cadres ayant suivi des études supérieures ont pour conjoint un cadre.

Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

# 1 Population, famille

trente, 36 % étaient composés de deux personnes de même groupe social. Cette proportion s'est nettement réduite entre les années trente et soixante, et s'est ensuite stabilisée. Elle n'est plus que de 29 % pour les couples ayant débuté leur union dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. Cette diminution de la part de couples homogames pourrait témoigner d'une préférence moindre pour un conjoint de même position sociale, mais elle peut aussi résulter des évolutions de la structure sociale de la population. Ces évolutions semblent d'ailleurs jouer un rôle important puisque la baisse du taux de couples homogames est nettement moins marquée quand ce dernier est calculé sans tenir compte du groupe des agriculteurs, dont le poids dans l'ensemble de la population a chuté en soixante ans. La proportion de couples composés de personnes de même groupe social est même plutôt en hausse parmi les cadres, les professions intermédiaires et les employés.

## Les couples mariés sont aussi homogames que les couples non mariés

Les couples mariés ne sont pas plus homogames que les autres couples (*encadré 4*). La proportion de couples homogames parmi ceux ayant débuté leur union par un mariage est de 31 %, contre 29 % pour les couples l'ayant commencée par une cohabitation. Toutefois, les unions commencées en dehors du mariage sont en général des unions plus récentes : il faut alors comparer les unions mariées et non mariées à dates de mise en couple voisines. À autres caractéristiques égales, le

lien entre mariage et ressemblance des conjoints en termes de position sociale est très faible. Les femmes mariées après cinq années de vie commune n'ont en effet que 1,03 fois plus de « chances » d'avoir formé un couple homogame que les femmes non mariées (*figure 5*). Les hommes sont autant homogames qu'ils soient mariés ou non.

De même, les hommes n'ayant vécu qu'une seule union ont presque aussi souvent une conjointe du même groupe social que ceux qui en ont vécu plusieurs : 29 %

d'entre eux ont formé une union homogame alors que c'est le cas de 28 % des hommes s'étant remis en couple. Mais les « deuxièmes unions » sont aussi plus récentes. À autres caractéristiques égales, le fait de s'être remis en couple ne se traduit pas par une plus faible homogamie (*figure 5*). Les hommes sont aussi homogames quel que soit le rang de leur union, tandis que les femmes qui se sont remises en couple ont seulement 1,04 fois moins de chances de vivre avec un conjoint du même groupe social que celles qui vivent leur première union.

Figure 7 - Proportion de femmes et d'hommes de même groupe social que leur conjoint selon leur groupe social et celui de leur père

en %

Groupe social de la personne	Groupe social du père					
	Agriculteur	Indépendant non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
<b>Femmes</b>						
Agricultrice	77,1	56,6	61,0	53,7	42,4	54,1
Indépendante non agricole	45,8	43,5	29,5	31,3	35,5	34,9
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	30,1	42,6	54,0	43,1	36,8	27,5
Profession intermédiaire	29,1	29,2	33,3	35,6	31,5	29,6
Employée	19,2	20,1	19,1	19,3	26,8	18,8
Ouvrière	52,1	47,3	34,1	47,9	49,0	62,8
<b>Hommes</b>						
Agriculteur	54,0	28,9	19,0	18,8	33,3	29,3
Indépendant non agricole	20,0	17,3	11,0	13,0	16,0	14,7
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	11,6	18,3	25,0	18,1	13,6	9,7
Profession intermédiaire	23,0	28,9	39,8	35,4	28,1	23,5
Employé	51,2	56,7	46,8	54,0	59,8	57,7
Ouvrier	25,2	21,2	13,9	16,6	21,2	27,7

Champ : femmes et hommes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.  
Lecture : 77,1 % des femmes agricultrices filles d'agriculteurs ont pour conjoint un agriculteur.  
Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

**Les ouvriers sont moins homogames lorsqu'ils sont diplômés**

L'effet du niveau d'études sur l'homogamie dépend du groupe social d'appartenance. Ainsi, parmi les agriculteurs les moins diplômés, deux sur trois sont en couple avec une agricultrice, contre un sur quatre pour ceux ayant quitté le système éducatif après le lycée (figure 6). Inversement, 21 % des hommes cadres ayant suivi des études supérieures, contre 9 % des cadres ayant arrêté leurs études après le lycée, vivent avec une femme cadre. Plus les cadres sont diplômés, plus ils s'unissent avec une femme cadre. Toutes choses égales par ailleurs, les ouvriers qui ont arrêté leurs études avant le lycée ont 5 fois moins de « chances » de vivre avec une femme du même milieu social que les employés dont le niveau d'études est compris entre le collège et le lycée ; les ouvriers dont le

niveau d'études est au moins égal au lycée en ont 9 fois moins. Plus les ouvriers sont diplômés, moins ils vivent avec une ouvrière (figure 5).

**L'homogamie est plus forte lorsque la position sociale est semblable à celle du père**

Lorsqu'une personne appartient au même groupe social que son père, elle a en général une probabilité plus forte de vivre avec un conjoint appartenant aussi à ce groupe social. Par exemple, 54 % des femmes cadres dont le père est cadre vivent aussi avec un homme cadre, contre 43 % pour celles dont le père exerce une profession intermédiaire et 28 % pour celles dont le père est ouvrier (figure 7). Toutes leurs autres caractéristiques étant identiques, les femmes de même groupe social que leur père ont 1,6 fois plus de « chances » d'avoir

formé une union homogame que les autres femmes. Ce rapport est légèrement plus faible pour les hommes (figure 5). La tendance à vivre plus souvent avec un conjoint du même groupe social lorsque la position sociale est semblable à celle du père est donc moins forte pour les hommes.

Le lien entre le groupe social du père et le groupe social du conjoint est en fait très fort également pour les couples non homogames : les hommes comme les femmes vivent souvent avec un conjoint ayant le même groupe social que leur père, même lorsqu'ils n'appartiennent pas eux-mêmes à ce groupe social. En effet, la proportion de femmes non homogames vivant avec un conjoint d'un groupe social donné est la plus élevée pour celles dont le père appartient aussi à ce groupe social. Par exemple, 24 % des employées filles de cadres vivent avec un cadre, contre 12 % des

Figure 8 - Proportion de femmes et d'hommes vivant avec un conjoint cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier selon le groupe social de leur conjoint et celui de leur père

en %

Groupe social de la personne	Groupe social du père de la personne	Groupe social du conjoint de la personne							
		Femmes				Hommes			
		Cadre	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Employé	Cadre	24,1	25,7	19,1	18,5	6,1	28,0	46,8	6,5
	Prof. interm.	12,1	25,2	19,3	33,2	2,6	23,1	54,0	8,8
	Employé	9,3	19,3	26,8	34,5	1,1	14,0	59,8	12,4
	Ouvrier	5,6	16,3	18,8	50,2	1,1	13,1	57,7	16,0
Profession intermédiaire	Cadre	33,9	33,3	11,4	9,8	10,2	39,8	36,4	4,5
	Prof. interm.	24,2	35,6	14,1	15,8	6,0	35,4	45,4	5,4
	Employé	20,1	31,5	21,0	17,9	5,4	28,1	50,7	7,9
	Ouvrier	13,6	29,6	16,6	30,4	3,1	23,5	52,0	13,3

Champ : femmes et hommes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.  
 Lecture : 5,6 % des femmes employées filles d'ouvriers ont pour conjoint un cadre.  
 Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

# 1 Population, famille

employées dont le père exerce une profession intermédiaire, 9 % des filles d'employés et 6 % des filles d'ouvriers (*figure 8*).

Par ailleurs, les personnes ayant eu une mobilité sociale ascendante s'unissent plus « vers le bas » que celles ayant eu une mobilité sociale descendante, et ce d'autant plus que la mobilité est importante. Par exemple, 10 % des femmes exerçant une profession intermédiaire, et dont le père est cadre, vivent avec un ouvrier, contre 18 % pour celles dont le père est employé, et 30 % pour les filles d'ouvriers (*figure 8*). De même, les personnes dont la mobilité sociale est descendante s'unissent

plus souvent « vers le haut » que celles dont la mobilité sociale est ascendante. Ainsi, 12 % des femmes employées dont le père exerce

une profession intermédiaire vivent avec un cadre, alors que cette situation concerne 6 % des employées filles d'ouvriers. ■

## Pour en savoir plus

**Girard A.**, « Le choix du conjoint », *Travaux et Documents*, Cahier n° 70 (étude de 1959), Ined, 1974.

**Deville J.-C.**, « De l'enfance à la constitution d'une famille », *Données sociales*, Insee, 1981.

**Audirac P.-A.**, « Cohabitation et mariage : qui vit avec qui ? », *Économie et statistique*, n° 145, Insee, 1982.

**Bozon M.**, « Choix du conjoint et reproduction sociale », *Ecoflash*, n° 64, Centre national de la documentation pédagogique, décembre 1991.

**Bozon M.**, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie », *Population*, n° 2 et n° 3, Ined, 1990.